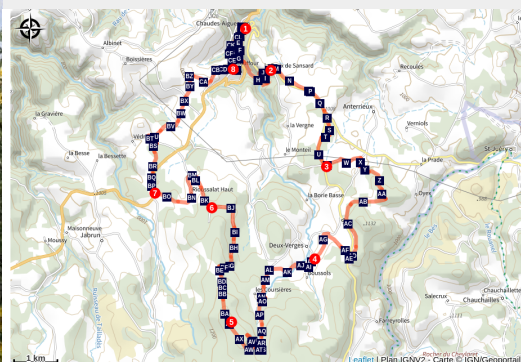


Autour du Puy de la Tuile - Trail n°12

Anterrieux



Une grande boucle qui conduit au Puy de la Tuile, point culminant du secteur de Chaudes Aigues. De là, un magnifique panorama d'où l'on peut admirer 5 départements : le Cantal, le Puy de Dôme, la Haute Loire, la Lozère et l'Aveyron.

Une boucle qui ravira les traileurs friands de parcours roulants. Un dénivelé relativement faible pour la distance, et bien lissé sur le parcours.

Peu de côtes raides, peu de sentiers techniques; vous pouvez allonger la foulée.

Infos pratiques

Pratique : Trail

Durée : 4 h 30

Longueur : 30.9 km

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Itinéraire

Départ : Place du marché, Chaudes-Aigues

Arrivée : Place du marché, Chaudes-Aigues

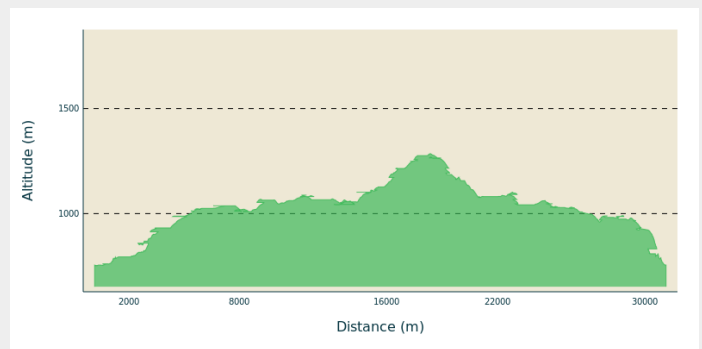
Balisage :  Lozère Trail Nature

Communes : 1. Anterrieux

2. Chaudes-Aigues

3. Deux-Verges

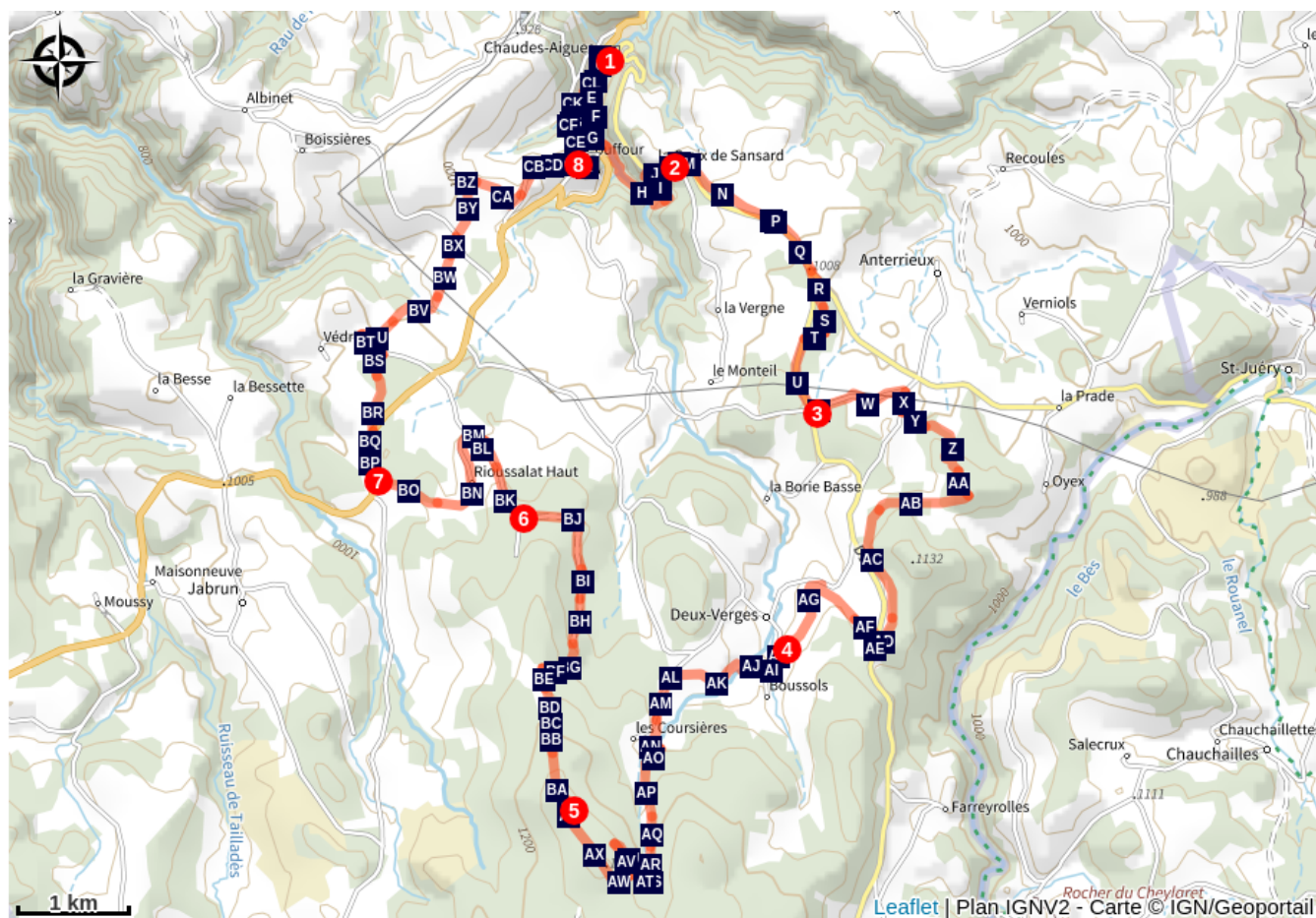
Profil altimétrique



Altitude min 0 m Altitude max 0 m

1. Le début de l'aventure commence par une agréable montée dans la forêt, sur un joli sentier qui longe la rivière 'le Remontalou'.
2. Arrivée à la croix de Sansard, la côte devient moins raide et laisse place à une long tronçon de faux plat montant. L'itinéraire alterne entre chemins et courts passages sur la départementale.
3. On bifurque ensuite direction le bois d'Oyex, sur de sympathiques chemins et sentiers.
4. Au hameau Le Cibial, la pente s'intensifie de nouveau un peu, il faut grimper jusqu'au Puy de la Tuile qui culmine à 1286 mètres.
5. Partie ludique, en descente dans la forêt.
6. Retour sur le goudron pour rejoindre Rioussalt Haut, puis de nouveau un sentier dans la forêt, le tout à plat.
7. Après un court passage sur la départementale, on s'engage sur un sentier dans le bois de Vedrines. Profil plat descendant, avec une alternance de pistes et sentiers jusqu'à Couffour.
8. Arrivée au hameau, c'est quasiment gagné! Il ne reste que un kilomètre de descente, et pour une fois, c'est un peu raide.

Sur votre chemin...



 Histoire du château du Couffour (A)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Suivre le balisage.

Respecter la nature :

- ne rien jeter sur le chemin,
- ne rien emporter de ce qui appartient à la nature,
- ne jamais s'écarter des chemins balisés,
- si besoin, effectuer ses besoins naturels loin des cours d'eau,
- montrer l'exemple en récupérant les déchets abandonnés par d'autres,
- respecter les mesures environnementales spécifiques aux zones naturelles traversées.

Respecter autrui :

- respecter les agriculteurs en refermant systématiquement barrières,
- respecter les autres usagers des sentiers -en période de chasse, soyez vigilant, mais pas stressé,
- si vous croisez des personnes en difficulté, entraide et solidarité sont les mots clefs,
- prévenir la collectivité si un problème est rencontré sur le sentier.

Se respecter :

- bien évaluer son niveau sportif et la difficulté de l'itinéraire avant de partir,
- se munir des réserves en eau et nourritures adéquates,
- être vigilant lors des passages sur routes,
- regarder les prévisions météorologiques, et se vêtir en conséquence,
- il est recommandé d'emporter son téléphone portable.

Lieux de renseignement

Les Pays de Saint-Flour - Bureau de Chaudes-Aigues

3 Place du Gravier, 15110 Chaudes-Aigues

chaudesaigues.info@pays-saint-flour.fr

Tel : 04 71 23 52 75

<https://www.pays-saint-flour.fr/>



Sur votre chemin...



Histoire du château du Couffour (A)

L'HISTOIRE

Descendante de ROBERT DE SAINT URCIZE, premier seigneur de Chaudes-Aigues au XIème siècle, BLAVIA apporta en dot le fief du Couffour à son époux FALCON DE REVEILHAC, noble du Gévaudan qui fonda la Baronnie du Couffour au GERAUD DE REVEILHAC, son petit fils ou arrière-petit-fils fut Seigneur du Couffour en 1290. Son fils ETIENNE adopta, à la fin du XIIIème le surnom de BESSE.

En 1406, JEAN DE BESSE vendit ou donna les terres à ANTOINE DE ROCHEDRAGON, Seigneur de Yolet. Le plus illustre des ROCHEDRAGON fut CHATTARD DE ROCHEDRAGON que le Duc de Berry nomma gouverneur de Carlat.

À la fin de l'an 1531, le domaine passa dans la famille de LA ROQUE et GUILLAUME DE LA ROQUE en fut Seigneur en 1539.

En 1579, les Huguenots occupaient le château. En 1600, GUILLAUME DE PELAMOURGUE devint Seigneur du Couffour et, en 1626, GEORGES DE PELAMOURGUE lui succéda. Il eut une fille, la célèbre GABRIELLE qui apporta en dot le Couffour à JEAN DE MONTVALLAT son cousin, qu'elle épousa.

Durant 25 ans le château fut le théâtre d'orgies sanglantes dignes de la Tour de Nesle. GABRIELLE eut deux enfants : une fille, CATHERINE, mariée à JACQUES DE PUEL, et un fils, FRANCOIS DE MONTVALLAT qui prit part aux exactions de sa mère. Mis en justice par le Procureur du Roi, GABRIELLE, son fils FRANCOIS DE MONTVALLAT et leurs comparses furent condamnés à mort. Cette condamnation ne concernait pas JEAN DE MONTVALLAT qui prit du service dans l'armée. FRANCOIS bénéficia de la clémence royale et embrassa la carrière des Armes. GABRIELLE, malgré l'arrêt rendu, ne fut pas exécutée. La Baronnie revint à JACQUES DE PUEL qui, en 1667, prit le titre de coseigneur de Chaudes-Aigues. Devenue veuve, MARGUERITE, sa fille épousa MARC ANTOINE DE MALEFOSSE qui décéda en 1744. MARGUERITE sollicita, en vain, auprès de l'intendant ROSSIGNOL l'octroi de la Baronnie de Chaudes-Aigues vacante à la mort du dernier des BOURBON-MALAUZE.

Le 15 avril 1775, ALEXANDE JEAN BAPTISTE DE MALEFOSSE fit hommage au Comte d'Artois, duc d'Auvergne, pour ses terres du Couffour. Cet hommage fut le dernier acte public de la famille du Couffour en Haute Auvergne. Au XVIIIème, ALEXANDRE vendit le domaine du Couffour à PIERRE BARLIER DU SARGE, bourgeois de la Ville dont le fils PIERRE GUILLAUME devint seigneur du Couffour et coseigneur de Chaudes-Aigues en 1789.

Ainsi, à la veille de la Révolution, le fief du Couffour échappait à la Noblesse pour devenir la propriété de riches bourgeois. Le domaine est aujourd'hui propriété de la Commune de CHAUDES-AIGUES